En grève le 3 avril : Manifestation 10h30 - Réarmement, coupes dans les services publics, baisse de l’indemnisation des arrêts maladie, jours de carence... Toutes les raisons de se mobiliser !

samedi 22 mars 2025, par CGT

Engager la riposte et gagner sur nos revendications

Depuis quelques semaines, le gouvernement prend prétexte du contexte international anxiogène pour multiplier les coups bas et les attaques contre les travailleur·euses et les plus précaires.

« On va devoir revisiter nos priorités nationales ». Cette petite phrase lancée par E.Macron lors de son allocution du 5 mars 2025, résume à elle seule le projet politique de ce gouvernement : une réorientation des dépenses publiques vers la défense et une réduction drastique de celles pour les Services publics et la protection sociale.

Dans la Fonction publique, les personnels sont touchés par le passage à 90% de l’indemnisation congé maladie ordinaire (pour les 3ers mois). Mesure perfide que de faire payer les malades… Quant à la question des retraites, les pseudo-concertations ont très vite montré à quel point les dés étaient pipés depuis le début. L’objectif du Medef et du gouvernement est, avant tout, de nous faire travailler plus longtemps.

Nous devons très vite engager la riposte. Le 3 avril 2025, nous devons crier haut et fort notre rejet de cette politique austéritaire et réaffirmer nos exigences en matière de moyens pour des Services publics efficaces, des revalorisations salariales pour toutes et tous.

RÉARMEMENT, COUPES DANS LES SERVICES PUBLICS, BAISSE DE L'INDEMNISATION DES ARRÊTS MALADIE, JOURS DE CARENCE...

TOUTES LES RAISONS DE SE MOBILISER...

EN GRÈVE LE 3 AVRIL

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ENGAGER LA RISPOSTE ET GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS

Depuis quelques semaines, le gouvernement prend prétexte du contexte international anxiogène pour multiplier les coups bas et les attaques contre les travailleur-euses et les plus précaires.

« On va devoir revisiter nos priorités nationales ». Cette petite phrase lancée par E.Macron lors de son allocution du 5 mars 2025, résume à elle seule le projet politique de ce gouvernement : une réorientation des dépenses publiques vers la défense et une réduction drastique de celles pour les Services publics et la protection sociale.

Dans la Fonction publique, les personnels sont touchés par le passage à 90% de l'indemnisation congé maladie ordinaire (pour les 3ers mois). Mesure perfide que de faire payer les malades... Quant à la question des retraites, les pseudo-concertations ont très vite montré à quel point les dés étaient pipés depuis le début. L'objectif du Medef et du gouvernement est, avant tout, de nous faire travailler plus longtemps.

Nous devons très vite engager la riposte. Le 3 avril 2025, nous devons crier haut et fort notre rejet de cette politique austéritaire et réaffirmer nos exigences en matière de moyens pour des Services publics efficaces, des revalorisations salariales pour toutes et tous. Nous devons continuer de revendiquer un plan d'urgence pour l'École, avec un budget permettant la créations massives de postes, des emplois statutaires pour les précaires (AEd, AESH, non-titulaires...).

Ensemble, exigeons l'abrogation de la réforme des retraites Borne-Macron et d'un retour à la retraite à 60 ans, l'abrogation de tout jour de carence et le retour d'une indemnisation complète des arrêts maladie dans le privé comme dans le public.

NON À LA BAISSE DE L'INDEMNISATION MALADIE

Le gouvernement continue à faire des économies sur le dos de notre santé. La mobilisation massive du 5 décembre 2024 a permis l'abandon des 3 jours de carence... Mais le budget 2025 a entériné la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie à 90% du salaire pour les agent-es public-ques. Le gouvernement prétend vouloir ainsi réduire les absences, comme si on choisissait d'être malades ! C'est une nouvelle attaque grave contre notre système de protection sociale, qui culpabilise les personnels publics et les pénalise financièrement... alors même que le point d'indice reste gelé pour la seconde année consécutive. Cette mesure est injuste car elle punit lourdement des personnels accueillant notamment un jeune et nombreux public, où les maladies circulent facilement.

La santé n'est pas un luxe, c'est un droit fondamental que nous devons protéger collectivement. Mobilisons-nous !

Pour estimer la perte de revenus en fonction de la durée de votre arrêt, testez notre calculateur CGT

NON AU JOUR DE CARENCE !

union fédérale des syndicats de l'État

Pour la Fonction publique, nos conditions de travail et de vie, Agissons le jeudi 3 avril 2025 !

APPEL — MONTREUIL, LE 24 MARS 2025

DE L'ARGENT, il y en a bel et bien !

Ainsi, les 27 pays membres de l'Union européenne ont annoncé la mobilisation de 800 milliards d'euros au nom d'une prétendue économie de guerre.

En ce qui concerne la France, les dépenses militaires seraient doublées et passeraient de 50 à 100 milliards d'euros.

Toujours au nom d'une prétendue économie de guerre, celles et ceux qui gouvernent, serviteurs zélés du capital, entendent mener une guerre sociale contre le monde du travail, organiser une purge budgétaire, dégrader nos conditions de travail et de vie.

Par une autre appropriation des richesses produites par le monde du travail, par des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale construites sur d'autres bases, il est possible de financer les services publics, les politiques publiques et la fonction publique.

Oui, il y a urgence à reconquérir et développer des services publics au service de la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement devant permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de satisfaire leurs besoins.

En décrétant l'urgence et au moyen d'une loi de finances rectificative, il est possible de rétablir la rémunération versée aux agentes qui sont confrontées à la maladie à une hauteur de 100 %; de mettre fin au jour de carence; de rétablir le versement de la Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA).

Comme il est possible de mettre fin au gel interminable de la valeur du point d'indice. L'UFSE-CGT demande qu'il soit immédiatement revalorisé d'au moins 10 %, de l'indexer sur l'inflation, de cesser la smicardisation des grilles indiciaires qui doivent être reconstruites, d'imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

Force est de constater que l'on veut nous faire travailler toujours plus en nous payant toujours moins.

À l'opposé de telles évolutions, l'UFSE-CGT propose une réduction du temps de travail tout au long de la vie devant aussi permettre à toutes et tous de travailler avec:

— Les 60 ans et les 32 heures,

— Un plan pluriannuel de recrutement d'emplois d'agentes fonctionnaires,

— un plan de titularisation des agentes non titulaires.

La contre-réforme des régimes de retraite doit être abrogée ! Pour une immense majorité des salariées et des citoyennes, la retraite à 64 ans et plus, c'est NON !

L'Union fédérale des syndicats de l'État, la fédération des services publics, la fédération de la santé et de l'action sociale ont refusé de siéger lors de la réunion sur la retraite proposée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, le mercredi 19 mars dernier. Ce même jour, les organisations de la CGT ont décidé de ne plus participer au "cadrage" sur les retraites.

Il y a urgence à agir pour imposer d'autres choix et gagner sur nos revendications alors que le Gouvernement vient d'annuler 9,1 milliards d'euros de crédits pour les dépenses de l'État et de la Sécurité sociale.

Un gouvernement qui confirme tout autant sa volonté de poursuivre le gel de la valeur du point d'indice, de ne pas rétablir le versement de la GIPA, de maintenir au moins une journée de carence, de ne pas rétablir le 100 % du congé maladie ordinaire.

Dans un tel contexte, les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires de la Fonction publique appellent les agent-es publics à une journée d'actions.

L'UFSE-CGT appelle les personnels à s'inscrire, massivement et dans l'unité la plus large, dans cette première journée d'actions et de mobilisations par tout moyen y compris la grève.

L'UFSE-CGT apporte son soutien aux mobilisations en cours dans différents secteurs professionnels qu'il s'agisse de la protection judiciaire de la jeunesse, des agentes de la petite enfance, de l'Office français de la biodiversité, du social, du médico-social, des ATSEM, de France Travail, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour ne citer que quelques exemples.

L'Union fédérale des syndicats de l'État CGT a déposé un préavis de grève du 13 mars au 31 mai 2025.

• UFSE-CGT >> 263, RUE DE PARIS /// CASE 542 /// 93514 MONTREUIL CEDEX • cgtetat.fr •

Communiqué de presse

Nous n'accepterons pas une année noire pour la Fonction publique et les agent·es publics en 2025 !

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires refusent que les services publics, la Fonction publique, les agent·es publics soient sacrifiés sous le joug de contraintes budgétaires qui seraient appelées par la mise en œuvre d'une possible « économie de guerre » sur le dos des personnels et des usager·es.

Force est de constater que l'année 2025 pourrait être une année noire pour les services publics, les usager·es, les agent·es marquée par :

- une volonté gouvernementale et patronale d'augmenter toujours et encore le temps passé au travail avec le passage à 64 ans pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Deux ans après, la réforme est toujours aussi inacceptable : les 64 ans doivent être abrogés !

- une nouvelle dégradation de la rémunération des agent·es publics avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice après une année blanche en 2024, la reconduction du non-versement de la Gipa (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) en 2025 comme en 2024, l'absence de refonte de la grille indiciaire, la persistance d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes,

- la stigmatisation des agent·es malades avec la réduction de 10 % de la rémunération les trois premiers mois du congé maladie ordinaire,

- par l'injustice sociale liée aux baisses de crédits alloués au financement des politiques d'action sociale.

Force est aussi de constater qu'en engageant une nouvelle revue des missions publiques ou encore une loi dite de simplification, ce sont de nouvelles externalisations, privatisations et suppressions de politiques publiques et de services publics qui sont à l'ordre du jour au détriment du service rendu aux populations.

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires réitèrent que d'autres choix sont possibles, nécessaires et finançables. Nous revendiquons :

- Des services publics et une Fonction publique assurant les droits et répondant aux besoins des populations sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,
- La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés de maladie,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Le rétablissement du versement de la Gipa,
- Que les droits des agent·es publics, au titre des politiques de protection et d'action sociales, soient assurés

Les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU et Solidaires appellent les agent·es publics à une journée d'actions, d'information et de mobilisation des personnels, le jeudi 3 avril 2025, pour débattre et faire entendre leurs revendications.

Paris, le 19 mars 2025.